# ensemble

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE



LE SERVICE PUBLIC EN VOLVESTRE

# Le projet de territoire

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'EST LANCÉE DEPUIS UN AN DANS L'ÉLABORATION DE SON PROJET DE TERRITOIRE.

### Quel avenir pour le Volvestre?



Cette démarche a démarré par la réalisation d'un diagnostic. Pour cela, un questionnaire avait été communiqué auprès de la population dans le dernier bulletin Ensemble et sur son site Internet afin de recueillir le point de vue des habitants quant à leurs attentes et besoins.

Depuis, la communauté de communes a associé de nombreux acteurs : élus, techniciens et membres de la société civile (associations, chefs d'entreprises, etc...) pour identifier les enjeux et définir la feuille de route du Volvestre de demain.

Il en ressort deux défis majeurs à relever : travailler et vivre dans le Volvestre.

Le Volvestre est un territoire économiquement dynamique avec plus de 5000 emplois salariés présents et une croissance de +20% depuis 2007. La communauté de communes doit définir une stratégie de développement économique pour renforcer la création d'emplois dans le Volvestre.

Elle pourra notamment développer l'offre touristique pourvoyeuse d'emplois non délocalisables ou valoriser l'agriculture.

Pour bien vivre sur notre territoire il est nécessaire de pouvoir offrir un panel de services et un parcours résidentiel adapté aux besoins des habitants.

Ces actions seront menées de façon transversale et devront respecter deux préoccupations, supports d'attractivité du territoire, que sont le respect de l'environnement et l'accès à la mobilité. Dans les semaines à venir un plan d'actions intégrant ces éléments va être travaillé, en concertation avec les différents acteurs.



### ensemble

### **ACTUALITÉS**

- 2 / LE PROIET DE TERRITOIRE
- **4/** TERRITOIRES INCLUSIFS
- **5 /** DÉFIBRILLATEURS, SANTÉ ET SÉCURITÉ DES AGENTS

### **ENVIRONNEMENT**

- **6 /** DÉCHETTERIE DE CARBONNE
- 7/LE TRI DES DÉCHETS
- **8 /** ENCOMBRANTS ET RATTRAPAGE JOURS FÉRIÉS
- **9 /** OPTIMISATION COLLECTE ET COLONNES ENTERRÉES

### **PATRIMOINE**

10 / L'ESPACE JALLIER

### **BUDGET**

12 / BUDGET 2019

### **TOURISME**

- **13 /** JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART
- 14 / MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ

### PETITE ENFANCE

16 / LES STRUCTURES MULTI-ACCUEIL
17 / LE RELAIS D'ASSISTANTES
MATERNELLES (RAM)

### ÉCONOMIE

- **18 /** TROPHÉES BIO DES TERRITOIRES
- 19 / LE POLE DE SERVICE AU PUBLIC
- 20 / ACTIVESTRE
- **20 /** COMMERCE DE PROXIMITÉ

### VOIRIE

**21 /** LES TRAVAUX EN 2019

### **HABITAT**

**22 /** LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

### **FONCTIONNEMENT**

23 / PORTRAITS CHINOIS

### ÉDITO

Depuis un an, la Communauté de Communes du Volvestre s'est lancée dans l'élaboration de son projet de territoire afin de définir ses grands axes de développement pour les années à venir. Attractif tant au niveau économique qu'au niveau résidentiel, le Volvestre doit renforcer la création d'emploi sur son territoire.

Ainsi trois antennes de Pôle de Service Au Public (PSAP) ont été créées cette année, au sein de la communauté : Carbonne, Montesquieu-Volvestre et

Carbonne, Montesquieu-Volvestre e Saint-Sulpice-sur-Lèze.

Ce nouveau service, gratuit et confidentiel, accompagne la population dans leurs démarches administratives notamment autour de l'emploi.

Le tourisme est un secteur en plein essor générant des emplois dans des secteurs d'activités très diversifiés. Face aux opportunités de dynamisation du territoire par l'activité touristique, l'Office de tourisme Intercommunal du Volvestre a récemment lancé une étude sur les potentiels de la randonnée comme vecteur de développement territorial.

L'attractivité de notre territoire passe également par le respect de l'environnement.

La déchetterie de Carbonne a été entièrement réaménagée afin de répondre aux nouveaux défis en matière de traitement et de valorisation des déchets.

La Communauté de Communes du Volvestre a délégué au PETR du Sud Toulousain l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), outil opérationnel de la transition énergétique sur le territoire. L'objectif de ce PCAET est de préserver l'environnement, de favoriser les énergies renouvelables, l'économie locale et renforcer la qualité de vie.

Depuis le 1er juillet, les services du Pays du Sud Toulousain ont transféré leur siège au sein de l'Espace Jallier à Carbonne.



Mieux vivre Ensemble, voici également une ambition portée par notre communauté de communes. C'est pourquoi, nous nous sommes engagés dans une démarche d'un territoire 100 % inclusif afin d'améliorer l'intégration des personnes en situation de handicap dans le Volvestre. C'est avec joie que j'ai pu constater une forte participation à la soirée des tables rondes lancée par la communauté à ce sujet. Nous allons continuer le projet d'une société plus inclusive et plus durable sur un territoire toujours plus solidaire.



**DENIS TURREL**Président de la Communauté
de Communes du Volvestre





BULLETIN SEMESTRIEL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE N° 46. Premier semestre 2019 - N° ISSN 1958-3818

Directeur de la publication: Denis TURREL, président de la Communauté de Communes du Volvestre.

Co-directeur: Anne-Marie NAYA, vice-présidente en charge de la communication. Rédacteurs: Sandrine BAYLAC,
Olivier BONIN, Marion BELLEGRADE, Nathalie CAMBUS, Stéphanie COMMENGES, Marie CONDIS, Mariane DUPUY,
Aurore HINGREZ, Cathy HOAREAU, Yoann PICARONIE, Pauline PLANTROU, Claire PRATS, Valérie ROUDAUT, Vanessa ROUZÈS,
Muriel RUQUET. Conception graphique: Paula BEARZOTTI. Impression: CAZAUX IMPRIMEUR CONSEIL

# Territoires 100 % inclusifs



LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE
CHERCHE À FAVORISER
LA PARTICIPATION DES
DIFFÉRENTS GROUPES
QUI LA COMPOSE POUR
LEUR PERMETTRE DE
VIVRE ENSEMBLE EN
CHERCHANT À RÉPONDRE
À LEURS BESOINS ET EN
LES IMPLIQUANT DANS
LES DÉCISIONS QUI LES
CONCERNENT.

A l'initiative de la Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et en lien avec l'Assemblée des Départements de France (ADF), un appel à manifestation d'intérêt a été lancé afin de conduire dans le champ du handicap, une démarche **Territoires 100 % inclusifs**.

En Haute-Garonne, les Communautés de Communes du Volvestre et Cœur de Garonne ont répondu positivement et ont fait connaître leur volonté de s'engager dans cette démarche de manière concrète et participative, aux côtés du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et de l'Agence Régionale de Santé.

Dans cette démarche **Territoires 100 % Inclusifs**, la Communauté de Communes du Volvestre a organisé une réunion publique le 13 mars 2019.

Un grand nombre de personnes (personnes en situation de handicap ou non, professionnels de terrain, élus, associations...) ont répondu à l'appel et ont pu débattre autour de 6 tables rondes thématiques afin d'améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le Volvestre: l'accès aux droits et l'information aux soins, la citoyenneté, la mobilité, la crèche, l'école et la vie étudiante, l'habitat et le lieu de vie ainsi que l'emploi et la formation.

À la suite de cette soirée-débat, la communauté de communes a envoyé fin mars les feuilles de routes correspondantes aux thématiques au Secrétariat d'État. Par la suite l'ambition est d'impulser une dynamique collective, de développer les synergies locales, de booster les projets inclusifs, de changer les habitudes et de faire évoluer les représentations.

Hommage à monsieur Jean-Paul Feuillerac et à madame Marie Christine Bernard

Le président, les conseillers et le personnel de la communauté de communes rendent hommage à deux maires de notre communauté récémment disparus :

Monsieur Jean-Paul Feuillerac, maire de Noé depuis 1977 Madame Marie Christine Bernard, maire de Goutevernisse depuis 2014

Durant toutes ces années, leur engagement et leur dévouement ont contribué au développement de notre communauté.

# La prévention est l'affaire de tous

LA PRÉVENTION, UN
AXE D'ENGAGEMENT
POUR LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU
VOLVESTRE

La Communauté de Communes du Volvestre s'implique dans la prévention tant les enjeux humains, économiques et sociaux sont prégnants.

En 2018, la CCV a mis en place des actions au plus près du terrain, à destination de ses usagers et ses personnels.



### INSTALLATION

### DE DÉFIBRILLATEURS

Plus de 40 000 personnes meurent chaque année en France d'un arrêt cardiaque extra hospitalier. Une intervention rapide grâce au défibrillateur permet de sauver, chaque année, plusieurs milliers de vies.

Pour y contribuer, la communauté de communes a mis à disposition du public des défibrillateurs automatisés externes sur les 2 sites de déchetteries et au sein de son siège administratif.



### SANTÉ ET SÉCURITÉ DES AGENTS

La communauté de communes souhaite promouvoir la santé et la sécurité au travail à travers l'élaboration de son document unique d'évaluation des risques professionnels.

A travers ce document obligatoire, la CCV s'est fixé une double ambition :

- Améliorer les conditions de travail notamment des agents de collectes, des agents de déchetteries et des professionnels de la petite enfance au sein des 5 Établissements d'Accueils des Jeunes Enfants, qui sont chaque jour au service des habitants ou des enfants du Volvestre.
- Réduire la probabilité de survenue d'accident ou de maladies professionnelles.

Pour se faire, la CCV a reçu le soutien du Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) grâce à une subvention de 10 000 €. Elle a également sollicité l'accompagnement du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

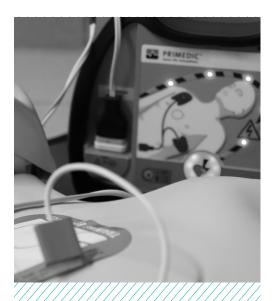




Photo: www.freepik.com

# Déchetterie de Carbonne : un équipement moderne et sécurisé

LES TRAVAUX DE LA DÉCHETTERIE DE CARBONNE SONT EN VOIE D'ACHÈVEMENT. IL NE MANQUE PLUS QUE LA MISE EN PLACE DE LA SIGNALÉTIQUE ET DU CONTRÔLE D'ACCÈS PAR BADGE.

DURANT LA PÉRIODE DE TRAVAUX, LE SERVICE ENVIRONNEMENT A DÛ EN PERMANENCE S'ADAPTER AUX CONTRAINTES DU CHANTIER, TOUT EN ASSURANT LA CONTINUITÉ DE L'ACCUEIL DES USAGERS.

Le quai de dépose des matériaux a été agrandi, et une plateforme basse vous accueille désormais pour déposer vos déchets verts, bois, déchets dangereux et gravats.

Les clôtures et portails ont entièrement été repris, et un système de vidéosurveillance installé afin de lutter contre les dégradations, vols de matériaux et incivilités.

Le local gardien et les vestiaires et sanitaires pour le personnel ont été reconstruits et mis aux normes. Une toiture photovoltaïque a été réalisée et permet à la communauté de percevoir un revenu lié à la production d'électricité renouvelable.

Il est de l'affaire de tous de respecter ce nouveau site et d'être vigilant dans le tri des produits qui sont déposés.

### DÉCHETTERIE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE : DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ENCORE EN COURS

Les travaux qui doivent être conduits à la déchetterie de Montesquieu-Volvestre sont liés à la finalisation des démarches administratives. En effet, il est nécessaire de réaliser une modification du PLU pour pouvoir déposer le permis.

Suite à une évolution administrative, il a fallu soumettre cette modification à l'avis de l'autorité environnementale, une enquête publique aura lieu au second semestre.



### CONTRÔLE DES ACCÈS EN DÉCHETTERIE : SÉCURISER ET MAÎTRISER LES DÉPÔTS

### Pourquoi mettre un contrôle d'accès?

Le contrôle d'accès va permettre d'améliorer la sécurité : la régulation de l'accès, en fonction de l'affluence, des entrées et des sorties, permettra de réduire les risques d'incidents et de mauvaise circulation. Cela permettra aussi une plus grande disponibilité des agents d'accueil en déchetterie pour assurer leur véritable fonction de conseil auprès des usagers et permettre ainsi une qualité de tri nettement améliorée. De ce fait, la planification et le suivi de l'activité des déchetteries seront optimisés.

D'autre part, il permettra de maîtriser les coûts en limitant l'accès aux seuls habitants de la communauté. Il constitue également un outil susceptible de limiter les dépôts des professionnels qui sont interdits par le règlement de fonctionnement des déchetteries de la communauté.

### Comment et à partir de quand faudra-t-il se munir d'un badge?

Le contrôle d'accès de la déchetterie de Carbonne sera opérationnel d'ici à la fin de l'année, celui de Montesquieu-Volvestre sera fait en même temps que les travaux de rénovation (dans l'attente les utilisateurs devront continuer à présenter leur carte d'accès).

Les badges sont délivrés par la mairie et par la communauté de communes. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile seront nécessaires pour valider votre demande.

Un seul badge sera fourni par foyer, gratuitement la première fois. En cas de perte ou de vol, le signalement devra être fait et le badge pourra être bloqué. Un nouveau badge vous sera délivré moyennant paiement.

### **COMMENT CELA FONCTIONNE?**

L'entrée des déchetteries sera équipée d'une borne et de barrières levantes. Pour y accéder vous devrez donc respecter les étapes suivantes :

- 1. Présentation du badge sans contact devant la borne d'identification,
- 2. Ouverture de la barrière si le badge est valide,
- 3. Accès aux quais de déchargement,
- **4.** Sortie du site.

Le nombre de passages par foyer sera enregistré pour permettre un suivi annuel.

POUR TRIER MES DÉCHETS, RIEN DE PLUS SIMPLE! JE DÉPOSE MES DÉCHETS RECYCLABLES EN VRAC (PAS DE SAC) DANS LE BAC JAUNE.

# Le tri des déchets : tous concernés !

# Merci de déposer ces emballages et vos papiers dans ce bac Landinges et critic Landinges et

# QUELS DÉCHETS DOIS-JE METTRE DANS MON BAC JAUNE ?

En vrac:

- Tous les papiers
- Les petits emballages cartonnés
- Les bouteilles et flacons plastiques
- Les emballages métalliques
- Les briques alimentaires
- ★ Je ne mets ni les films plastiques ni les barquettes dans mon bac jaune!

### ET LE VERRE?

J'amène mes bouteilles et bocaux vides dans une des 100 colonnes à verre du territoire, dans ce qu'on appelle un point d'apport volontaire.

### LES VÊTEMENTS

De la même façon, les vêtements, linges et chaussures, déposés en sacs fermés, sont collectés dans l'une des 50 bornes mises à disposition par Le Relais 32.

### QUE SONT LES BIO-DÉCHETS?

Il s'agit des déchets crus de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs... Ils peuvent être compostés. Ainsi, si je suis équipé d'un composteur, je participe à la réduction des déchets à la source, en produisant un fertilisant efficace pour mes fleurs ou mon potager.

En plus petite quantité, je peux même mettre à composter mes mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres froides, sciures, copeaux, et quelques déchets verts (tontes).

Les petits déchets du quotidien n'entrant dans aucune des catégories précédentes peuvent être jetés avec les ordures ménagères résiduelles, en sac, dans les bacs gris.

### ET À LA DÉCHETTERIE, QUE PUIS-JE DÉPOSER?

Tout ce qui m'encombre, ainsi que les déchets **spéciaux**, parfois qualifiés de dangereux :

— gros cartons, éléments d'ameublement, gravats, bois, ferraille, branches, huiles (alimentaires et vidange)

— appareils électriques et électroménagers, piles, batteries, ampoules et néons, pots de peintures, matières chimiques, certains déchets de soins, etc.

Nos partenariats avec des éco-organismes nous permettent d'orienter tous ces déchets vers les filières adéquates et une valorisation est assurée.

### **EN BREF**

La collecte des déchets de compote-gourdes ainsi que des bouchons plastiques recommence!

**Des composteurs** bientôt à nouveau disponibles pour les usagers du Volvestre

Une zone **petite collecte** (compotes, piles, bouchons, etc.) à venir dans la nouvelle déchetterie de Carbonne.

**Nouveaux horaires** d'ouverture au public des déchetteries du Volvestre, du mardi au samedi : 8h45 – 12h; 14h00 – 18h00, dernière entrée sur site à 17H45

Pour plus d'informations ou connaître les diverses modalités, merci de prendre contact avec le service environnement au 05 61 90 99 63.



VOTRE CONTRIBUTION AU
RECYCLAGE EST IMPORTANTE ET
NOUS GARANTIT A TOUS UN
ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

ECO@TLC

Écomobilier

récylum



**ECOGRAS** 







# Dates de passage des encombrants et rattrapage jours fériés

COMMUNES	Dates passage 2 <sup>™</sup> SEMESTRE 2019
CASTAGNAC, CANENS, LATOUR, LAPEYRERE, MASSABRAC, BAX, LACAUGNE, LATRAPE, MAILHOLAS	JEUDI 5 SEPTEMBRE
GOUZENS, LAHITÈRE, MONTBRUN-BOCAGE, SAINT-CHRISTAUD	JEUDI 12 SEPTEMBRE
NOÉ	LUNDI 9 SEPTEMBRE LUNDI 2 DÉCEMBRE
MONTESQUIEU-VOLVESTRE	JEUDI 19 SEPTEMBRE
CAPENS, MAUZAC	LUNDI 16 SEPTEMBRE LUNDI 9 DÉCEMBRE
GENSAC-SUR-GARONNE, GOUTEVERNISSE, RIEUX-VOLVESTRE	JEUDI 26 SEPTEMBRE
LONGAGES	LUNDI 23 SEPTEMBRE LUNDI 16 DÉCEMBRE
LAVELANET, SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE, SALLES-SUR-GARONNE	JEUDI 3 OCTOBRE
CARBONNE	JEUDI 10 OCTOBRE
MARQUEFAVE, MONTAUT, MONTGAZIN	JEUDI 17 OCTOBRE
SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE	JEUDI 24 OCTOBRE
LAFITTE-VIGORDANE, PEYSSIES, BOIS-DE-LA-PIERRE	JEUDI 7 NOVEMBRE

### RATTRAPAGE JOURS FÉRIÉS

Les dates de rattrapage des jours fériés en fonction des secteurs sont communiquées à l'avance sur le site et sur la page Facebook de la Communauté de Communes du Volvestre. Elles sont également envoyées aux mairies qui peuvent vous renseigner.

Une règle utile à mémoriser s'applique cependant la majeure partie du temps : le rattrapage des bacs jaunes se fait AVANT le jour férié, celui des bacs noirs se fait APRÈS. (Exception en cas de jour férié tombant un lundi, cf. ci-contre)

### JOURS FÉRIÉS ET PÉRIODES DE CONGÉS

Les collectes des cartons professionnels n'auront pas lieu durant les semaines 34 et 35 (du 19 au 30 août).

Jeudi 15 août: collectes des bacs gris rattrapées les vendredi 16 et lundi 19 août; collectes des bacs jaunes rattrapées le mercredi 14 août.

**Vendredi** 1<sup>er</sup> **novembre** : collectes des bacs gris rattrapées les lundi 4 et mardi 5 novembre ; collectes des bacs jaunes rattrapées le jeudi 31 octobre.

Lundi 11 novembre : collectes des bacs gris rattrapées les mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 novembre ; collectes des bacs jaunes rattrapées le vendredi 8 et le mardi 12 novembre

### Mercredi 25 décembre :

collectes des bacs gris rattrapées les jeudi 26 et vendredi 27 décembre ; collectes des bacs jaunes rattrapées le mardi 24 décembre ; collecte des cartons professionnels rattrapée le jeudi 26 décembre.

Mercredi 1er janvier : collectes des bacs gris rattrapées les jeudi 2 et vendredi 3 janvier ; collectes des bacs jaunes rattrapées le mardi 31 décembre ; collecte des cartons professionnels rattrapée le jeudi 2 janvier.

# L'optimisation des collectes : vers un nouveau schéma de fonctionnement

D'OPTIMISATION
POUR HARMONISER ET
REMETTRE À PLAT LE
SCÉNARIO DE COLLECTE



**DIAGNOSTIC DU SERVICE** 



SCÉNARIOS D'HARMONISATION ET D'OPTIMISATION DU SERVICE



PLAN D'ACTIONS GLOBAL DU SCÉNARIO CHOISI Le territoire de la communauté de communes est desservi par une collecte en porte à porte des bacs, avec des points de regroupement et des points d'apport volontaire pour le verre et les textiles.

Le mode de collecte en porte-à-porte ne s'avère pas toujours adapté, notamment dans certains secteurs sensibles (centres-bourgs, zones denses). Par exemple, pour réaliser la collecte dans certains bourgs aux rues très étroites, les équipes de collecte sont parfois conduites à des manœuvres dangereuses (marche arrière par exemple).

De plus le rythme et le mode de gestion de la collecte sur les deux anciennes communautés de communes n'est pas identique. Il est donc apparu nécessaire de faire appel à une expertise extérieure pour se doter d'un scénario d'harmonisation et d'optimisation. Le bureau d'études Ortec a été choisi et a accompagné en 2018 cette démarche, avec trois phases principales d'études.

Dans la phase de diagnostic, une analyse fine des différents éléments constitutifs de la collecte autant financiers qu'opérationnels a été réalisée. La totalité des circuits a été numérisée, avec l'appui des agents de collecte utilisant une application sur des téléphones dédiés.

Plusieurs scénarios ont ainsi pu être présentés aux élus, et leur choix s'est porté sur celui qui pose le principe de la mise en place des points d'apports volontaires en colonnes (enterrées ou aériennes) sur les zones présentant de forts enjeux (comme les centre-bourgs, les zones denses) et d'un maintien sur le reste du territoire de la collecte en porte à porte avec augmentation des points de regroupement.



### Ce scénario se déroule en deux temps :

**2019 :** optimisation des circuits de collecte pour améliorer le fonctionnement du service ;

**2019-2020 :** lancement des études de définition et des travaux de mise en place des colonnes, achat du matériel de collecte (camion-grue)

### POURQUOI UNE COLLECTE

### EN COLONNES?

Ce type de collecte, notamment dans les zones denses et très contraintes comme les centre-bourgs, permettra une meilleure intégration urbaine, une facilité de collecte et une sécurisation. Cela permettra aussi une optimisation des coûts et du fonctionnement : la collecte de ces colonnes sera faite avec un agent et un camion-grue contre un équipage de 2 ou 3 personnes avec un camion-benne pour le porte-à-porte. Cette évolution permettra donc de redéployer le personnel sur les postes en manque d'effectif.

Mais la mise en place de ce type d'équipement apportera aussi des avantages aux usagers :

— des points de collecte plus esthétiques et plus accessibles dans les communes et leurs centre-bourgs qui permettront de supprimer la pollution visuelle liée à la présence permanente des conteneurs sur la voie publique.

— plus de volume de poubelles disponibles et des dépôts possibles 24h/24h.

Lors des études qui seront conduites dans le second semestre 2019, chaque site potentiel fera l'objet d'une analyse approfondie afin de pouvoir adapter le nombre, le positionnement et la capacité des colonnes. Une attention particulière sera portée à la sécurité mais aussi à la prise en compte des nuisances potentielles (odeurs, bruit) qui peuvent être maîtrisées grâce à un bon choix des équipements. Ces implantations feront l'objet de simulations graphiques afin d'en apprécier l'insertion dans le paysage urbain ou rural et d'une concertation large avec les communes concernées.

COLONNES ENTERRÉES SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NARBONNE Crédit photo SotKon - Connect Sytee

# Ouverture de l'Espace Jallier









L'Espace Jallier abritera non seulement le siège de la Communauté de Communes du Volvestre, mais aussi le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Sud Toulousain (PETR) à partir du 1er juillet 2019.

Le PETR du Pays Sud Toulousain est un outil de mutualisation au service des trois communautés de communes : Bassin Auterivain, Cœur de Garonne et Volvestre.

Il a pour but de contribuer au développement économique, écologique, culturel et social du territoire.

Le PETR du Sud Toulousain a signé sa deuxième convention avec le Ministère de l'Environnement dans le cadre de sa labellisation comme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Par ce biais, la Communauté de Communes du Volvestre bénéficie d'une subvention permettant la rénovation énergétique de son siège, l'Espace Jallier, situé à Carbonne. Des aides ont également été sollicitées auprès de la Région Occitanie et du Département de la Haute-Garonne qui accompagnent ce type de projet.

Les travaux sont financés par l'Union Européenne, l'État, la Région, le Département et la communauté de communes. L'Espace Jallier est un lieu d'accueil de la population, avec un espace d'échange et de circulation ouvert au public. Avec sa pelouse ombragée et un espace de jeux pour les enfants, le parc de Jallier est ainsi totalement mis à disposition des usagers. Le parc est également mis à profit pour créer un cheminement entre l'entrée principale, avenue de Toulouse, et le parking de la rue de Chanfreau, donnant sur l'école.

Le site est également destiné à recevoir des événements ou expositions puisqu'une salle a été aménagée à cet effet.

### Les services présents au sein de l'Espace Jallier :

Communauté de Communes du Volvestre :

Direction générale, Communication, Finances, Achats publics, Ressources humaines, Petite Enfance (direction), Voirie, Patrimoine et travaux, Développement territorial, Développement économique, Habitat et SIG (Système d'Information Géographique)..

### Pays du Sud Toulousain:

Direction générale, Instruction autorisation d'urbanisme, Économie d'énergie, Culture et communication, Financement de projet.

### HISTORIQUE DE LA MAISON JALLIER

Emmanuel Jean Pacome Jallier est un commerçant prospère marié à une carbonnaise, propriétaire du château de Trémoulet, situé à Bois-de-la-Pierre.

N'ayant pas eu de descendance, il lègue à sa mort le 27 juillet 1850, le produit de la vente de ses biens aux communes du canton de Carbonne pour que soit construit un hospice ou établissement de bienfaisance.

Un Décret impérial du 21 Octobre 1854 autorise ainsi la création d'un Hospice dans la commune de Carbonne. La direction et le service de l'Hospice sont confiés dans un premier temps à trois sœurs de l'ordre de Saint Vincent de Paul. Plusieurs extensions vont être entreprises et la Maison de Retraite est créée en septembre 1982.

La commune de Carbonne se porte acquéreur du bâtiment en 1993 et le vend à la communauté de communes en 1999 afin que cette dernière y installe ses services.

Jusqu'à présent, seul le rez de chaussée était occupé par des bureaux. A partir de juillet 2019, les 3 étages seront utilisés, à la suite des travaux de réhabilitation entamés dès avril 2018.

# QUELQUES PHOTOS DES TRAVAUX

















### **Budget 2019**

SUITE À LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE TRAITANT DES ORIENTATIONS DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE, LE BUDGET A ÉTÉ ADOPTÉ, LE 28 MARS 2019. IL SE COMPOSE D'UN BUDGET PRINCIPAL ET DE 12 BUDGETS ANNEXES.

### COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

### Dépenses d'investissement : 3 196 k€

- Travaux sur les déchetteries de Carbonne et Montesquieu-Volvestre
- Acquisition de véhicules et de matériel (bennes à ordures ménagères, conteneurs, colonnes à verre.
   Ces investissements seront financés par le biais de subventions du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, de la Région Occitanie, de l'État, de l'ADEME, de Fonds Européens, ainsi que par de l'emprint et une grande partie d'autofinancement

### Fonctionnement du service : 4 075 k€

- Traitement et transport des déchets
- Charges de personne
- Réparations de véhicules

Les recettes de fonctionnement du service sont liées à la reprise des matériaux au soutien des éco-organismes... (491 k€) et à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (1626 k€).

### **VOIRIE**

Dépenses d'investissement sur les routes intercommunales : 2 645 k€
Ces dépenses sont financées grâce au soutien important du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

### Fonctionnement du service : 367 k€

- Charges de personnel
- Entretien des routes intercommunales

### PETITE ENFANCE

Dépenses totales d'investissement : 318 k€ sont prévus pour la construction du local du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) à Longages, ainsi que des travaux et des achats divers sur les 6 crèches

### Fonctionnement du service : 3 103 k€

Les recettes sont constituées de subventions de la CAF (1200  $k \in$ ) et des participations des familles (320  $k \in$ ).

### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Dépenses d'investissement : 181 k€

- Aménagement du Pôle de Service Au Public
- Maîtrise d'œuvre pour la création d'une aire d'accueil des gens du voyage
- Participation au Syndicat Haute-Garonne Numérique en charge du déploiement de la fibre sur le territoire (recettes 38 k€)

### Dépenses de fonctionnement : 901 k€ dont

- Subventions d'aide à l'amélioration de l'habitat privé
- Aides à l'immobilier d'entreprise
- Subvention à l'Épicerie Sociale et Solidaire l'Escale Sud Toulousain
- Subvention à la Maison Médicale de Peyssies
- Participation aux Syndicats de Rivières, Gestion des Milieux Aquatiques
- et la Prévention des Inondations (GEMAPI)

### **SERVICES SUPPORTS**

### Dépenses d'investissement 2 125 k€

- Acquisition de matériel informatique, mobilier
- Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'espace Jallier, siège de la communauté de communes. Ce projet a fait l'objet d'une subvention d'État Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, d'une Dotation d'Équipement Rural (DETR), d'aides du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, de la Région Occitanie et de fonds européens (LEADER, FEADER).

1 K€ = 1000 €

### **BUDGETS ANNEXES**

En plus du budget principal, la collectivité a aussi en charge 12 autres budgets annexes. Ils concernent :

- Les zones d'activités Activestre 1 et 2, Serres 1 et 2, et Lacaze, Naudon, Penelle, ZA Peyssies, ZA Montesquieu-Volvestre. Ces budgets retracent l'aménagement et la viabilisation des zones d'activité et la commercialisation des parcelles aux entreprises.
- La gestion de l'hôtel d'entreprises situé sur la zone Activestre. Dans ce bâtiment, 10 locaux sont proposés à la location pour des entreprises.
- La location-vente d'un atelier de découpe et de transformation de viande sur la commune de Montesquieu-Volvestre.
- Le tourisme, avec un budget de fonctionnement de 231 k€ et 56 k€ prévus pour des achats d'investissement (mobilier, matériel informatique)

### LA TEOM

(taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

La TEOM concerne toute propriété soumise à la taxe foncière sur les propriétés bâties (ou temporairement exonérée). Elle s'applique au propriétaire qui peut en récupérer le montant dans les charges locatives, si le bien est loué. Dépourvue de lien avec le service rendu, la TEOM est due même si le service n'est pas utilisé. La TEOM est calculée sur la moitié de la valeur locative cadastrale de la propriété. Son montant apparaît sur l'avis d'imposition de la taxe foncière. Le montant de la taxe s'obtient en multipliant la moitié de la valeur locative par le taux fixé par la collectivité. Des frais de gestion de la fiscalité locale s'ajoutent au montant de la taxe.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE VOLVESTRE.FR

# Ça s'est passé près de chez vous : Les Journées Européennes des Métiers d'Art

APRÈS LE SUCCÈS
DE L'ÉDITION 2018,
L'OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL DU
VOLVESTRE A RENOUVELÉ
CETTE ANNÉE UN
PARCOURS ITINÉRANT
D'ATELIER EN ATELIER



Chaque année, les artisans d'art du Volvestre vous donnent rendez-vous début avril dans leurs ateliers. Ils vous invitent à aller à leur rencontre, à visiter leur univers et prennent plaisir à vous faire découvrir des savoir-faire, synonymes d'excellence et d'art de vivre.

Expositions, démonstrations, ateliers pratiques pour petits et grands... Chaque année, un nouveau programme vous est proposé par l'Office de Tourisme.

L'édition 2019 comptait une vingtaine d'artistes et d'artisans d'art participants. Malgré une météo capricieuse, vous avez été nombreux à sillonner le Volvestre pour les rencontrer et partager avec eux un moment de convivialité.

Vous avez manqué cette manifestation cette année ? Pas de panique ! Ils vous ouvriront à nouveau leurs portes en 2020.



### **UNE ÉDITION 2019 SOLIDAIRE**

C'est à Lacaugne, plus précisément dans les locaux de la Maison des Artisans et de l'Environnement où planait dans l'air une douce odeur de chocolat, qu'ont été inaugurées ces journées qui ont pris cette année une dimension solidaire. L'artisan maître chocolatier Gélis a en effet proposé tout au long du weekend un atelier collage de plumes sur un phénix tout en chocolat.



### L'OBJECTIF?

Réaliser une œuvre collective pour Les Gladiateurs, association du Volvestre visant principalement à accompagner les familles d'enfants malades ou porteurs de handicap. Beaucoup de gourmands ont franchi les portes de l'illustre chocolaterie-pâtisserie carbonnaise pour participer à ce beau projet et offrir au service de radiologie de l'hôpital des enfants de Purpan un oiseau en chocolat le plus gros possible.

Grâce à votre vive participation, pas de doute... les enfants ont eu de quoi se régaler !



### À L'ÉDITION 2019

#### CAPENS

**Bernard COPPIN** 

GRAVEUR TAILLE DOUCE, DÉCORATEUR

#### CARBONNE

**Denise AIMON** 

CÉRAMISTE, SCULPTEUR SUR MÉTAL

La Pâtisserie-Chocolaterie GELIS

TRAVAIL DU CHOCOLAT

L'Art Naissance

TAPISSIER D'AMEUBLEMENT ET/OU TAPISSIER DÉCORATEUR, SELLIER-MAROQUINIER

### LATOUR

Laure THIBAUD

CÉRAMISTE PLASTICIENNE

**Christian KUBALA** 

ARTISTE PEINTRE EXPRESSIONNISTE

### LATRAPE

**EVAX DESIGN** 

JOAILLIER, BIJOUTIER, SCULPTRICE SUR BOIS ET PIERRE

L'Atelier de Caro MAROOUINIÈRE

Evline VANCO

CÉRAMISTE

### LAVELANET-DE-COMMINGES

Raphaël DE JUST

SCULPTEUR, PLASTICIEN

Aquatinta - Corinne MILLET

CÉRAMISTE

### MARQUEFAVE

Bois sans fin

SCULPTEUR SUR BOIS, FABRICANT DE JEUX

MONTBRUN - BOCAGE

Krystel CHAVIGNY

FEUTRIERE

Mathieu LE BORGNE

TAPISSIER D'AMEUBLEMENT ET/OU TAPISSIER DÉCORATEUR, SELLIER-MAROQUINIER

### MONTESQUIEU-VOLVESTRE

Delphine BOUCHERES

RELIEUSE - RESTAURATRICE DE LIVRES, CRÉATION DE CARNETS ...

Sandrine SUERES

CÉRAMISTE, SCULPTEUR

### RIEUX-VOLVESTRE

**Chantal BRILLET** 

SCULPTEUR - CÉRAMISTE

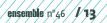
Frane RODENAS-SOLA

TRAVAIL DU VERRE MÉTHODE TIFFANY

L'Antre Pots de Flora

ARTISAN FLEURISTE





# Manifestations de l'été : Nos principaux rendez-vous

THÉÂTRE, MUSIQUE, CINÉMA, PATRIMOINE...
DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS VOUS ATTENDENT
TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ.

### **FESTIVAL DU CONTE**

Du 25 au 27 juillet 2019 RIEUX-VOLVESTRE, LATRAPE, GENSAC-SUR-GARONNE, LAVELANET DE COMMINGES

Les conteurs de l'Association Et Cric et Crac au bout du conte vous donnent rendez-vous chaque année au mois de juillet, dans plusieurs communes du Volvestre, pour partager avec vous leur passion en toute convivialité.

### A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019, découvrez notre nouveau guide Promenez-vous en Volvestre!

Conçu pour visiter, se balader et s'amuser partout dans le Volvestre, il sera votre meilleur allié pour occuper vos enfants tout en découvrant l'histoire, le patrimoine et les secrets de nos villages.

Où trouver ce guide? A l'Office de Tourisme ou dans votre PSAP, au tarif de 8€ (paiement en espèces ou par chèque).





### LES THÉÂTRALES DE RIEUX

### ET DU VOLVESTRE

Du 2 au 4 août 2019 PARC DES DEMOISELLES, RIEUX-VOLVESTRE

Ce festival, consacré à toutes les formes théâtrales, est porté par Tour'Art Collectif en collaboration avec la mairie de Rieux-Volvestre. Il permet de fédérer autour du projet de réhabilitation de La Tourasse (théâtre à l'Italienne datant de 1923) la ville, les associations culturelles et les habitants.

Retrouvez toute la programmation sur le site internet du festival :

https://www.theatralesrieuxvolvestre.com/

### FESTIVAL 31 NOTES D'ÉTÉ

### Du 5 juillet au 31 août 2019

Spectacle présenté dans le cadre de 31 Notes d'été, festival proposé par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne vous propose un savant mélange fait de musique, de spectacles, d'expositions et de découverte du patrimoine local.

Jeunes talents haut-garonnais et trésors locaux vous enchanteront du 5 juillet au 31 août 2019 sur une cinquantaine de cœurs de villes du département.

Deux dates à retenir dans le Volvestre :

Vendredi 2 août 2019

**SOUS LA HALLE DE CARBONNE**CONCERT DE GUILLAUME LOPEZ

Jeudi 8 août 2019

PLACE DE LA CATHÉDRALE À RIEUX-VOLVESTRE MESCI ADIS

Plus d'informations à l'Office de Tourisme.







### **ILS ATTAQUENT** LE VILLAGE **GAULOIS!**

### 1er week-end d'août **RIEUX-VOLVESTRE**

Les Romains assiègent le Village Gaulois! Deux journées d'animations exceptionnelles.

Pour plus d'informations : https://www.village-gaulois.org/

### **ANTIC'AGRI**

### 31 août et 1er septembre 2019 LONGAGES

Fête champêtre, bourse d'échange, vieux métiers, concours de labour, mini-ferme vivante et démonstrations agricoles vous attendent chaque année le 1er week-end de septembre à Longages sur un terrain de presque 20 hectares.

Tout le programme détaillé : https://labour-passion-longages.jimdo.com/



### BRÈVE RENCONTRE LE FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE

### 16, 17 et 18 août ÎLE DU RAMIER MONTESOUIEU-VOLVESTRE

Un écran géant en plein air, des rangées de chaises, une buvette conviviale, de très bons films britanniques inédits ou récents... Voici les principaux ingrédients du Festival du film Britannique.

Deux films sont diffusés chaque soir en V.O. sous-titrée, dès la nuit tombée (vers 21h).

En cas de pluie, les projections ont lieu dans la salle polyvalente, non loin de là.

N'oubliez pas d'amener une couverture car les nuits sont fraîches au bord de l'eau!

More informations: http://www.britishfilms-montesquieu. co.uk/Accueil/

### LES IOURNÉES **EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

20, 21 et 22 septembre 2019

Visites, ouvertures exceptionnelles... Les monuments du Volvestre vous tendent les bras!

Pour en savoir plus: https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr



**POUR CONNAÎTRE TOUS LES** ÉVÉNEMENTS DU TERRITOIRE. **CONSULTEZ NOTRE AGENDA EN LIGNE SUR NOTRE SITE INTERNET:** TOURISME.VOLVESTRE.FR

Découvrez les secrets de votre territoire.

# La nouvelle brochure touristique est arrivée!



L'Office de Tourisme Intercommunal vient de dévoiler sa nouvelle brochure touristique 2019

https://tourisme.volvestre.fr/nos-publications/

Cette édition de 50 pages, traduite en anglais et en espagnol, recense les activités les plus emblématiques du Volvestre. Son rôle est aussi de valoriser d'autres sites moins connus qui méritent pourtant le détour.

### UN GUIDE POUR LES TOURISTES ET LES HABITANTS DU VOLVESTRE

Pourquoi ne pas passer de bons moments chez vous, dans le Volvestre? Profitez de vos journées de repos pour découvrir ou redécouvrir des lieux et des activités de votre territoire.

N'attendez plus et venez chercher gratuitement votre guide dans votre Office de Tourisme et dans ses points d'accueil touristique. Cet été, visitez le Volvestre! Faites des découvertes étonnantes et devenez un ambassadeur de votre territoire!

> Suivez- nous sur Facebook: Office de Tourisme du Volvestre. Suivez-nous sur Instagram: #tourismevolvestre

tourisme.volvestre.fr







# Que sont les structures « multi-accueil » de la Petite Enfance ?

# JADIS NOUS LES APPELIONS « LES CRÈCHES » AUJOURD'HUI CE SONT DES STRUCTURES MULTI-ACCUEIL. POURQUOI ?

Parce que nous accueillons les enfants une demi-journée, 1 journée, 2-3-4-ou 5 journées par semaine.

Nous répondons et nous adaptons les accueils aux besoins des familles.

Que les parents soient en situation d'activité ou pas, étudiants, en recherche d'emplois, en congé parental... Il y a une solution d'accueil en fonction des places disponibles.

Plus simplement la structure **multi-accueil** c'est la fusion de la crèche et de la halte-garderie!

Vous avez un besoin de temps pour vous, pour vos rendez-vous, pour travailler chez vous, pour reprendre une activité pro ou autres... Nous accueillons votre (ou vos enfants) d'une demi-journée à 5 jours par semaine dans l'une de nos structures :

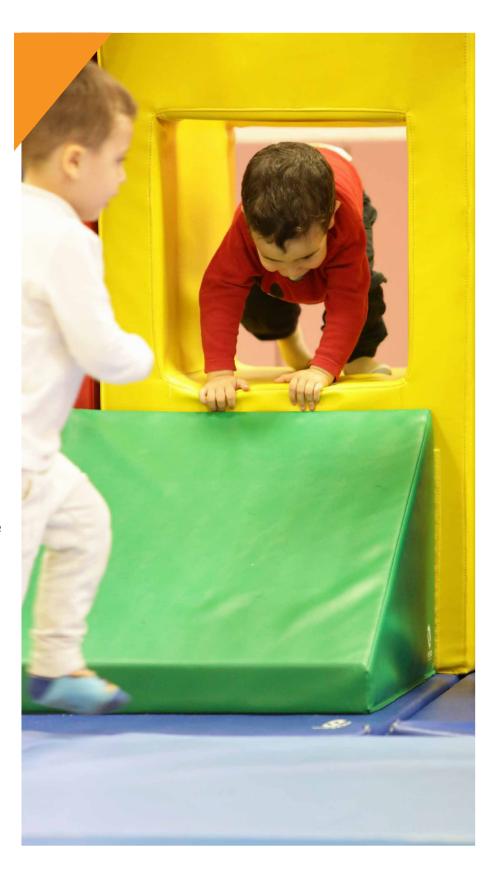
- Mousseline et Caramel à Carbonne
- Los Pitchoun's à Marquefave
- Les Petitouts à Rieux-Volvestre
- Les lutins de la Lèze à Saint-Sulpice-sur-Lèze
- L'Ile ô doudous à Montesquieu-Volveste
- Les Choupettes à Longages

### Vous habitez et/ou travaillez sur le territoire, vous avez un besoin de garde ?

Contactez le service Petite Enfance de la communauté de communes au :

05 61 90 99 65 / 05 61 90 80 77

VOUS TROUVEREZ SUR LE SITE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
VOLVESTRE TOUS LES RENSEIGNEMENTS
NÉCESSAIRES ET LE DOSSIER À
TÉLÉCHARGER ET À NOUS RETOURNER.



# Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

C'est:

- Des ateliers d'éveil
- De l'accompagnement pour les familles et les professionnels de l'accueil individuel
- De la formation et des temps d'échange pour les assistantes maternelles
- Une équipe à votre écoute qui vous accompagne :
- Un accompagnement dans vos démarches de recherche
- Un appui et une formation pour la contractualisation de l'accueil (informations juridiques, aides CAF...)

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE VOLVESTRE.FR



# Ateliers découvertes organisés par le RAM

C'EST DANS LE CADRE DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE AVEC COMME THÈME 2019 PAREIL/ PAS PAREIL QUE LE RAM A PROPOSÉ DES ATELIERS DÉCOUVERTES. Les 5 sens ont une nouvelle fois été mis à l'honneur. Deux thèmes ont été abordés afin d'apprivoiser la différence :

- La découverte d'une **valise surprise** remplie d'objets similaires (voire identiques) mais à la fois différents. Une véritable trouvaille : entre couleurs, sonorités, textures et senteurs diverses, les enfants ont pu expérimenter les différences par le toucher, l'ouïe et la vue.
- Les papilles gustatives : découverte du sucré/salé et des textures... Les enfants ont pu goûter aux préparations culinaires des assistantes maternelles. Des ateliers peinture à base de chocolat et de gros sel ont été également proposés. Un peu de chocolat, un peu de colorant alimentaire parsemé de sel... Et hop le tour est joué! Mélange sucré salé au visuel acidulé!

Une semaine riche d'expériences sensorielles et gustatives où la différence a été mise à l'honneur avec comme maître-mot :

C'est « Pareil/ Pas Pareil ».



# Première édition des Trophées BIO des Territoires



L'AGENCE BIO, LES ECOMAIRES ET KISS KISS BANK BANK RÉCOMPENSENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LES JARDINS DU VOLVESTRE ENGAGÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE.

L'Agence BIO, Les Ecomaires et Kiss Kiss Bank Bank ont dévoilé le 21 novembre au Salon des Maires et des Collectivités Locales le nom des 3 lauréats de la 1<sup>re</sup> édition des Trophées BIO des Territoires. Ces Trophées récompensent les initiatives locales à vocation éducative, sociale ou solidaire en faveur du développement de l'agriculture biologique.

Le jury, présidé par Sandrine Le Feur (Députée du Finistère) et composé des représentants de la FNAB\*, de Coop de France\*, de l'APCA\*, du SYNABIO\*, des ministères de l'agriculture et de l'alimentation et de la transition écologique et solidaire ainsi que des représentants des Eco Maires et de Kiss Kiss Bank Bank a désigné 5 projets finalistes qui ont été proposés au vote des internautes. Les lauréats ont été désignés par la moyenne des votes du jury et des internautes.

La Communauté de Communes du Volvestre est sortie lauréate pour le projet intitulé **« Relais Cocagne Haute-Garonne »**.

Ce projet porté par les Jardins du Volvestre vise à créer une plateforme logistique et commerciale au service des producteurs bio du territoire avec la création de 10 nouveaux emplois en contrat d'insertion. Il proposera des services de stockage, de préparation de commandes, de transformation et de commercialisation de fruits et légumes bio et locaux. Ce bâtiment innovant sera enterré afin d'optimiser les économies d'énergie, et de préserver la surface agricole.

Le Lauréat a reçu une campagne de financement participatif offert par KissKissBankBank en lien avec le projet Terres Nourricières respectivement abondée de la somme de 5000 €.



### Le Mot de la Présidente du Jury :

« Ce fut un grand plaisir de présider ce jury. Nous avons eu des débats constructifs au sein du jury sur une vision future de l'agriculture, une vision future des collectivités territoriales pour le soutien à l'agriculture. J'encourage ceux qui n'ont malheureusement pas été lauréat à persévérer dans leur projet et à montrer l'exemple aux autres collectivités. »

**Le Mot du Lauréat :** Denis TURREL Président de la communauté de communes du Volvestre et Françoise BROSSAUD, présidente de la SCIC Jardins du Volvestre.

« Un très grand merci au jury et au grand public de nous avoir si largement soutenu. Ce trophée nous a permis de travailler en partenariat [Communauté de Communes du Volvestre / Jardins du Volvestre] pour donner beaucoup de visibilité au projet auprès du grand public, mais aussi des collectivités, des médias et des financeurs actuellement sollicités.

Ce  $1^{\rm er}$  prix est un signe de reconnaissance fort pour un projet innovant, fédérateur. Merci ! »

FNAB Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique

**COOP DE FRANCE** Coopérative agricole

**APCA** Assemblée permanente des chambres d'agriculture

**SYNABIO** Syndicat des transformateurs de produits naturels et de culture biologique

### LES JARDINS DU VOLVESTRE

Créés en 2010 en bord de Garonne, les Jardins du Volvestre proposent deux activités :

Maraîchage biologique (depuis 2011): les salariés proposent le fruit de leur travail dans des paniers vendus auprès de 320 adhérents et livrés dans 18 points de retrait sur le Sud et l'Ouest toulousain et Toulouse.

**Travaux environnement (depuis 2014) :** les équipes interviennent pour des travaux de restauration, d'entretien, de débroussaillage, de créations de sentiers de randonnée auprès de collectivités et d'entreprises.

L'équipe permanente se compose de 5 salariés qui encadrent entre 17 et 25 salariés en parcours d'accompagnement socio-professionnel.

# Le Pôle de Service au Public du Volvestre

### LE PÔLE DE SERVICE AU PUBLIC DU VOLVESTRE (PSAP) A OUVERT SES PORTES LE 7 JANVIER 2019.

Afin d'être au plus près des usagers, la Communauté de Communes du Volvestre a développé un service gratuit et confidentiel.

Le PSAP, vous offre un accompagnement dans vos démarches administratives, une aide à l'utilisation des services et des outils numériques : constitutions de dossiers, téléchargement des formulaires en ligne, informations sur vos droits, créations de comptes personnels sur les sites dédiés aux démarches administratives (CAF, Pôle Emploi, CARSAT, permis de conduire, carte grise, timbres fiscaux...)

Pour cela, vous pouvez vous rendre dans 3 lieux différents :

### CARBONNE

111. avenue de Toulouse tél.: 05 36 17 20 00

Lundi: 12h/19h

Mardi: 8h30-12h30/13h30-18h30 Mercredi: 8h30/12h30 Jeudi: 8h/13h30 Vendredi sur RDV

Permanences Habitat:

Tous les jeudis de 9h30 à midi sans RDV (hors mois d'août et jours chômés)

### MONTESQUIEU-VOLVESTRE

20. place de la Halle tél.: 05 61 90 19 55

Lundi: 15h30/18h30 Mardi: 8h30/13h30 Mercredi: 8h30/13h30 Jeudi: 10h/13h30 Vendredi: 10h/13h30 Permanences Habitat:

Le 3ème mardi de chaque mois de 9h30 à midi (hors mois d'août et jours chômés)

### SAINT SULPICE-SUR-LÈZE

Mairie, place de l'Hôtel-de-ville tél.: 06 14 10 90 28

Vendredi: 9h - 12h30

### N'hésitez pas à venir à leur rencontre.

Corinne ZUBIARRAIN, référente Accueil Carbonne Isabelle JANSSEN, référente Accueil Montesquieu-Volvestre

Mariane DUPUY,

responsable du PSAP du Volvestre,

tél.: 06 14 10 90 28







# Le Forum du Climat **Territorial**

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le Pays Sud Toulousain et ses trois intercommunalités organisent le samedi 6 juillet 2019 à Miremont Fête la Transition, le forum de la transition énergétique du territoire.

Cette journée sera l'occasion pour les élus de restituer la stratégie du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), outil opérationnel de la transition énergétique sur le territoire.

C'est un projet de territoire visant :

Le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation d'énergie (en cohérence avec les engagements internationaux de la France et ceux de la Région)

L'adaptation des hommes, des activités et du milieu naturel au changement climatique.

L'objectif pour les élus du Pays sud Toulousain et de la Communauté de Communes du Volvestre est de faire du PCAET une opportunité de démarche stratégique vertueuse pour le territoire, en développant l'économie verte et les emplois locaux, en créant de la valeur via les énergies renouvelables et en renforçant la qualité de vie.

Un programme d'actions a été construit pour les 6 années à venir avec les acteurs publics et privés (collectivités locales, entreprises, associations, citoyens) pour répondre aux enjeux territoriaux.



LE PARC D'ACTIVITÉS ACTIVESTRE
PASSERA DE 17 HA À 27 HA DÈS 2020.

DES PARCELLES ALLANT DE 1500

M² À 4000 M² SERONT DISPONIBLES
POUR LES ENTREPRISES EN
DÉVELOPPEMENT QUI SOUHAITENT
BÉNÉFICIER D'UN CADRE DE
TRAVAIL DE QUALITÉ POUR UNE
MEILLEURE IMAGE AUPRÈS DE
LEURS FOURNISSEURS ET CLIENTS.







# Une démarche environnementale durable pour Activestre!

L'extension du parc répond à la politique environnementale de la Communauté de Communes du Volvestre, engagée en faveur de la réduction des consommations de ressources et du développement de la biodiversité.

Les travaux d'aménagement seront placés sous le respect de la charte de BONNES PRATIQUES POUR UN CHANTIER DURABLE élaborée par la communauté.

### **CERTIFICATION ISO 14001**

Actions mise en œuvre pour répondre à certains objectifs :

- Extinctions de certains candélabres non nécessaires à la sécurité des personnes : économie d'énergie de 17 % entre 2017 et 2018.
- Mise en place d'un rucher composé de trois ruches avec plantations d'essences mellifères. Un geste tout simple, mais qui peut faire une sacrée différence dans la vie de ces infatigables ouvrières.
- Animation avec les salariés d'Activestre pour l'extraction du miel autour d'un moment convivial sur la pause déjeuner.

La Certification 14001 est une norme appliquée aux systèmes de management environnemental pour répondre aux préoccupations environnementales des consommateurs. Elle repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de la Communauté de Communes du Volvestre.

# La communauté de communes accompagne le commerce de proximité

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté de communes dispose de la compétence politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. Au cours de ces deux dernières années, les élus communautaires ont travaillé sur une stratégie d'accompagnement des commerces du territoire. La priorité a été donnée au soutien du commerce de proximité.

Ces choix stratégiques ont été validés au cours du Conseil Communautaire du 21 décembre 2018, réunion au cours de laquelle ont été fixées les orientations pour les années à venir.

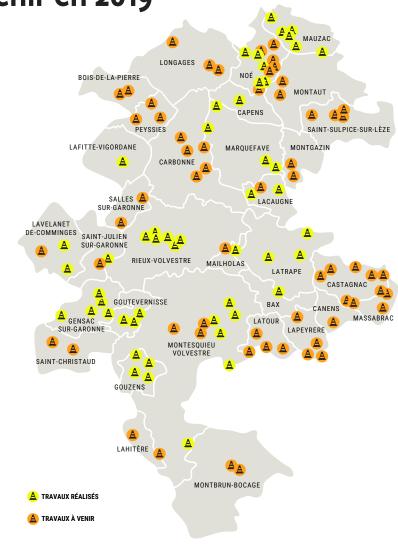
L'élaboration d'un observatoire des dynamiques commerciales a pu être réalisé grâce à un étudiant en Master.

La communauté de communes va proposer aux commerçants :

- Un accompagnement pour les porteurs de projet,
- La réalisation d'actions de sensibilisation,
- Le développement d'outils pour renforcer la valorisation et la promotion,
- Un accompagnement à la transformation numérique,

Fin 2019, l'intercommunalité se consacrera à la définition d'un règlement d'aides financières en faveur des commerces situés en centre-bourg.

Les travaux réalisés et à venir en 2019



### BAX

Place de la Mairie et Salle des Fêtes: enrobés.

### BOIS-DE-LA-PIERRE

Nouvelle Zone Commerciale: aménagment de voie. VC3 du Chemin de la Bordasse: curage de fossé.

### CANENS

VC2 du Chemin de Gars : revêtement.

#### CAPENS Place de l'

Place de l'Eglise : enrobés.

### CARBONNE

VParking Collège Abbal et PMR: enrobés.VC de la Rue de la Roche: enrobés et garde corps. VC13 du Chemin de la Dourdouille: aménagment de voie. CR22 du Chemin de la Rivière: aménagment de voie. Chemin du baqué MSP: aménagment parking.

### CASTAGNAC

CR8 du Chemin de Lacalle : renforcement. VC2 du Chemin de Luret : renforcement. CR4 du Chemin de Couéchot d'En Bas : renforcement. CR6 du Chemin du Brouc : bordures. Chemin de Barbaza : renforcement. Chemin de Serni : travaux divers. Chemin de la Sourde : aménagment de voie.

### GENSAC-SUR-GARONNE

CR du Chemin de la Bourdette : revêtement. CR15 du Chemin du Petit Garros : revêtement. CR18 du Chemin de Cardenau : revêtement. VC1 du Chemin de la Bourdasse : bordures, traversée de chaussée. CR14 du Chemin de la Fontasse : renforcement.

### GOUTEVERNISSE

VC5 du Chemin du Cimetière : enrochement traversée. VC6 du Chemin de l'Ecole : renforcement. CR4 du Chemin de la Hugue : renforcement.

### COLIZENS

CR2 du Chemin de la Carrerasse : revêtement. CR2 du Chemin de Ratirou : revêtement. VC2 du Chemin de l'Esquaire : revêtement. CR du Chemin de la Millade : bordures.

### LACAUGNE

VC3 du Chemin de la Garenne : aménagment de voie. CR6 de l'Impasse de la Bourdette : renforcement. CR3 du Chemin de Launat : renforcement. Liaison chalets - square : aménagement piétonnier.

### LAFITTE-VIGORDANE

Parking Salle des Fêtes : enrobés.

### LAHITERE

Abords Mairie: accéssibilité. CR2 du Chemin l'Enfant: térrassement.

### LAPEYRERE

CR4 du Chemin de Brune : revêtement. VC2 du Chemin de Testard : revêtement. CR5 du Chemin de Bidaou : travaux divers. CR3 du Chemin de Guinolas : revêtement.

### LATOUR

Cimetière: aménagment de voie. VC13 du Chemin de Cardayre: renforcement. VC9 du Chemin de Salamou: curage fossé. VC7 du Chemin de Campouras: curage fossé.

#### LATRAPE

CR12 du Chemin de Maumenat : revêtement. CR30 du Chemin de Couget : revêtement. CR33 du Chemin du Moulin de Pys : revêtement.

### LAVELANET-DE-COMMINGES

CR3 bis du Chemin de Tuchan: revêtement. R3 du Chemin de Pigote: revêtement. CR8 du Chemin de Garenne: renforcement.

#### LONGAGES

Abords Mairie: aménagement de voie. Place de la Prade: aménagement de voie. CR9 du Chemin de la Caujouse: revêtement. VC de la Promenade du Rabé: aménagement de voie.

### MAILHOLAS

CR6 du Chemin de Bergeras : revêtement. VC10 du Chemin Marègne : enrobés.

### MARQUEFAVE

CR10 du Chemin de Magrens : revêtement. CR12 du Chemin de Janotte : revêtement. CR19 du Chemin des Nauzes : revêtement. CR22 de la Route de Longages : revêtement.

### MASSABRAC

CR4 du Chemin de Castagnac : revêtement. VC4 du Chemin de Biquet : revêtement. Aménagement Place de la Mairie : enrobés.

### MAUZAC

VC3 de la Rue du Pountil : revêtement. VC de l'Impasse du Bac : revêtement. VC11 du Chemin du Moulin : pluvial et revêtement. VC1 du Chemin des Taillados : aire de croisement. VC4 du Chemin des Nauzes : reprise traverssée de chaussée. VC 15 Rue du Colonnel Carrière et VC de la Rue Pasteur : bordure et enrobés.

#### MONTAUT

VC1 de la Route du Duc : aménagement de voie, ilôt central. Route des Devèses : aménagement de voie.

### MONTBRUN-BOCAGE

Quartier Saint-Antoine : aménagement de voie.
Quartier Las Planos : aménagement de voie.

### MONTESQUIEU-VOLVESTRE

Boulevard César Metge: aménagement de voie. VC13 de la Rue du Parfait: bordures et revêtement. VC4 du Chemin de la Déchetterie: revêtement. VC5 du Chemin du Basté: revêtement.

VC7 du Chemin de Cazertes : revêtement. VC8 du Chemin de Sainte Rame : revêtement. VC 12 du Chemin de Penelles : revêtement. VC21 du Chemin de Palays :

revêtement. CR29 de la Rue des Cyprès des Perdous (Cimetière) : pluvial et revêtement.

### MONTGAZIN

CR7 du Chemin des Gaspardes : aménagement de voie, revêtement. VC1 du Chemin de Castagnac : renforcement.

### NOÉ

CR2 / VC22 du Chemin de Moroncazal - Carrefour : enrobés coulés à froid. Chemin de Moroncazal - VC22. CR12 du Chemin de Faugères Tiers Lieu : enrobés. CR11 du Chemin de Saintes : ralentisseur et passage surélevé. VC6 du Chemin de Mandillon (Passage inférieur A64) : ralentisseur. VC de la Rue Sainte-Marie : ralentisseur. CR17 de la Rue des Acacias : ralentisseur. VC de la Rue des Ecoles : ralentisseur. VC de la Rue des Ifs : enrobés. VC de la Rue de Tamaris : enrobés. VC3 du Chemin de Riou : enrobés.

### PEYSSIES

VC2 du Chemin de Nougaret : poutres de rives.
Place de la Mairie : lisation horizontale et accéssibilité PMR.
VC1 du Chemin des Feuillants : revêtement.

### RIEUX-VOLVESTRE

Chemin Profond: enrochement traverssée. CR5 du Chemin de Montaudoux: revêtement. CR18 du Chemin du Grand Dinatis: curage fossé. Rue d'Agrippa: revêtement. VC7 et VC13 du Chemin des Fauconneaux: bordures et renforcement. Esplanade des Marronniers: enrobés. Rue Maumissac: enrobés. Place de la Caserne: enrobés et accéssibilité PMR.

### SAINT-CHRISTAUD

Mairie - Salle des Fêtes : aménagement de la place, enrobés. CR6 du Chemin du Moulin de la Darre : aire de retournement.

### SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE

Parking Stade: enrobés. Parking Club House: enrobés. Accès Cimetière: enrobés. CR15 du Chemin de Pesquiès: revêtement.

### SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE

Place des Artistes : enrobés et accéssibilité PMR. CR17 du Chemin de la Boye : revêtement.

### SALLES-SUR-GARONNE

VC13 du Chemin Lafforgue : poutres de rives. VC9 du Chemin des Ecureuils : revêtement.

# La rénovation des logements communaux à Lavelanet-de-Comminges

# LA MAIRIE DE LAVELANET A DÉBUTÉ LA RÉNOVATION D'UN LOGEMENT SITUÉ AU-DESSUS DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS AU CENTRE DU VILLAGE EN 2015.

Une demande de subvention a été déposée auprès de la communauté de communes en août 2017. Les travaux se sont achevés en fin d'année 2018.

Mme Delavergne, maire de Lavelanet-de-Comminges est ravie de nous présenter cet investissement de qualité qui va perdurer dans le temps et qui a permis une grande valorisation énergétique du bien.

# POURQUOI AVOIR SOUHAITÉ RÉNOVER CE BÂTIMENT ?

Nous souhaitions rénover ce bâtiment car il se situe au centre du village près de la mairie et de la médiathèque et possède de belles qualités architecturales.

Au départ la réflexion s'était faite autour d'un seul logement mais afin de répondre aux besoins des personnes seules ayant des difficultés à obtenir un logement, le projet s'est construit autour de 3 petits appartements.

### QUELLE EST L'HISTOIRE DE CE BÂTIMENT ?

Le bâtiment appartient à la commune depuis la fin des années 1990. Le rez-de-chaussée était consacré à l'activité du café-épicerie et l'étage au logement du cafetier.

Nous avons tenté par trois fois de transformer cet établissement qui menaçait de fermer en restaurant mais malgré des travaux de rénovation importants, le projet n'a pu aboutir.

Le restaurant est donc devenu la maison des associations en 2014 et le locataire de l'étage étant parti, nous avons réfléchi à sa réhabilitation.

Ce projet a permis d'allier la rénovation du patrimoine de la commune et de répondre au besoin en logement des habitants.

### COMMENT S'EST DÉROULÉE

### CETTE OPÉRATION ?

Dès 2015, l'architecte, Mme Fauré, a été choisie pour repenser les lieux et nous avons été accompagnés par le PETR du Pays du Sud Toulousain et par Soliha mandaté par la Communauté de Communes du Volvestre.

# COMMENT AVEZ-VOUS FINANCÉ CETTE RÉNOVATION ?

Le projet de rénovation a été estimé à 208 471,58 € HT.

Il comprenait des travaux lourds de réhabilitation et des travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement.

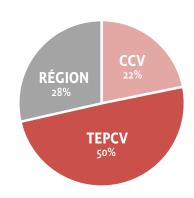
La communauté de communes a participé à hauteur de 18 000 € pour 2 logements.

Les autres aides ont été perçues pour les 3 logements : 40 995 € dans le cadre du TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte).

23 566,69 € d'aides de la Région, (dont 15 000 € pour la rénovation énergétique et 8 566,69 € dans le cadre de la valorisation patrimoniale).

### Soit un montant total d'aide de 82 561,69 €.





Grâce aux aides octroyées par l'État, la Région et la communauté de communes, les loyers perçus couvrent l'annuité de l'emprunt (qui est de 160 000 €) et permettent même à la commune de mettre une réserve de côté pour les travaux éventuels.

# QUELS SONT LES LOYERS PRATIQUÉS ?

Les loyers sont calés sur la grille maximale des loyers de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et les ressources des locataires sont plafonnées, comme l'exige le règlement d'aides de la communauté de communes.

À peine les logements étaient-ils livrés qu'ils étaient occupés par des locataires, ravis d'investir ces petits logements tout neufs, bien utiles dans leurs parcours résidentiels.





### QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS AVANT D'ARRIVER À LA CCV ?

MARIANE. Après 2,5 ans en tant qu'Assistante de Vie Sociale (AVS) qui était en fait un Emploi Jeune dans l'Éducation Nationale afin d'accompagner des enfants en situation de handicap (déficience intellectuelle, motrice, psychique...), j'ai postulé en tant qu'Éducateur de Jeunes Enfants à la crèche de Rieux-Volvestre qui était jusqu'alors associative.

En 2007 les parents membres du Bureau m'ont proposé le poste de directrice.

La même année, la CCV a repris la compétence petite enfance sur le territoire et donc la gestion de la crèche de Rieux-Volvestre

Après 11 ans de direction de cette crèche, j'ai proposé ma candidature pour le poste de responsable du PSAP.

**CATHY.** J'ai d'abord travaillé en tant que conducteur de travaux tous corps d'état en menant de front mes études d'ingénieur-maître en Génie Civil et Infrastructures à Toulouse. J'ai eu le plaisir de travailler sur un très gros chantier de réhabilitation pour la coupe du monde 1998.

J'ai ensuite réalisé un DESS en maîtrise d'ouvrage et projet urbain qui m'a amenée à exercer durant 8 ans en tant que chef de projet en aménagement dans un bureau d'études franco-suisse, exerçant principalement dans l'est et le nord de la France. Ce fut une belle expérience.

En 2006, j'ai obtenu le concours d'ingénieur territorial et trouvé un premier poste en tant que chargée d'études en urbanisme à l'Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne. J'ai beaucoup appris à ce poste, notamment dans l'aide à la décision pour les élus.

En 2012, j'ai postulé en tant que directrice des services techniques de la commune de Carbonne qui rassemblait en un poste un peu tous les thèmes précédemment abordés dans ma carrière. J'ai exercé ce poste jusqu'à juillet 2018, date de mon arrivée à la CCV.

### PORTRAIT CHINOIS

### QUELLE EST VOTRE MISSION AU SEIN DE LA CCV ?

MARIANE. Le poste de responsable du Pôle de Service d'Accueil au Public du Volvestre possède de multiples missions : organiser les différents points d'accueil et développer les partenariats en lien avec les thématiques du PSAP (emploi, accompagnement des usagers...), entretenir un réseau de partenaires, référents ou acteurs du territoire. Mais également gérer la communication et la promotion des 3 antennes du PSAP sur le Volvestre. Je participe également aux évènements et projets du territoire.

**CATHY.** En tant que Directrice des Services techniques je suis chargée d'animer, piloter et coordonner les activités de la CCV sur les domaines de la voirie, de l'environnement et du patrimoine en transversalité avec les autres directions.

### CE QUE VOUS AIMEZ DANS VOTRE MÉTIER?

MARIANE. C'est un poste polyvalent.
La première partie de ce poste a été de
constituer le dossier pour la labellisation à la
Préfecture et aménager les espaces d'accueil.
Ensuite, nous avons démarré
l'accompagnement des personnes aux
horizons multiples, ce qui est très enrichissant.
J'aime beaucoup créer des actions pour
maintenir le lien social.
Le PSAP ayant ouvert le 7 janvier 2019,
le service prend son envol et son

**CATHY.** La diversité des projets et des contacts, le travail de terrain mais aussi les réflexions plus stratégiques qui peuvent alimenter la prise de décision des élus et surtout la notion de service public!

développement ne fait que commencer!



### CE QUE VOUS AIMEZ LE MOINS DANS VOTRE MÉTIER ?

MARIANE. Le réveil qui sonne tôt le matin.

**CATHY.** Les formalités administratives et les procédures très complexes qui sont indispensables mais de plus en plus lourdes.

### VOTRE PREMIÈRE ACTION UNE FOIS LA JOURNÉE TERMINÉE ?

**MARIANE.** Ménage, lessive et cuisine bien sûr, apprendre la clarinette et barouder (c'est ce dernier point que je pratique le plus)

**CATHY.** Faire du sport, particulièrement de la danse.

### QUELLE QUALITÉ AIMEZ-VOUS CHEZ LES AUTRES ?

**MARIANE.** Qu'ils ne me parlent pas trop tôt le matin, sauf s'ils m'offrent un café.

**CATHY.** Dans le travail, c'est l'honnêteté, notamment par rapport à ses capacités professionnelles. On apprend de tous, tout le temps, et le reconnaître c'est essentiel pour progresser.

### VOTRE GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT?

**MARIANE.** Ma voiture poubelle, je ne jette rien sur la route.

**CATHY.** Je n'utilise pas de gobelets jetables pour boire le café (rire). Plus sérieusement, je fais très attention, encore plus depuis que je suis au contact du service environnement et que je prends conscience des impacts des déchets sur notre planète.

### VOUS PRÉPAREZ UN REPAS (PIQUE-NIQUE OU REPAS MAISON) ENTRE COLLÈGUES, QUEL MENU?

**MARIANE.** Si c'est la fin du mois, ce sera plutôt auberge espagnole. Ma recette préférée : improvisation et adaptation du menu en fonction des personnes présentes.

**CATHY.** Rougail saucisse, mes origines créoles certainement!

# AVEZ-VOUS UNE DESTINATION OU UNE ACTIVITÉ FAVORITE DANS NOTRE VOLVESTRE ?

**MARIANE.** Le marché de Montbrun-Bocage et suivre le rugby de Saint-Sulpice-sur-Lèze.

**CATHY.** J'aime beaucoup les bords de Garonne qui montrent dans le Volvestre des paysages variés allant des falaises à la plaine ouverte.

BAX

Maire: Philippe BEDEL Permanences: jeudi 14h-16h Tél: 05 61 87 14 41

mairiebax@free.fr

### **BOIS-DE-LA-PIERRE**

Maire: Jean-Pierre RACCA Permanences: lundi 13h30-17h30 mercredi 13h30-17h30, vendredi: 9h-12h Tél : 05 61 87 86 08 /05 61 87 96 12 mairie.boisdelapierre@orange.fr

#### **CANENS**

Maire: Pierre ISRAEL

Permanences: mardi 9h-12h / 13h30-16h30,

samedi 9h-12h

Tél: 05 61 90 37 66 / 05 61 90 15 03 mairie.canens@orange.fr

### **CAPENS**

Maire: Richard DANES

Permanences: mardi et jeudi 9h-12h

mercredi 13h30-16h30

Tél: 05 61 87 41 91 / 05-61-97-39-29 mairiedecapens@wanadoo.fr

### CARBONNE

Maire: Bernard BROS Permanences:

lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h-17h, Tél: 05 61 87 80 03 / 05 61 87 47 51 contact@ville-carbonne.fr

### CASTAGNAC

Maire: Maurice GALY Permanences:

mardi 9h-12h / 13h30-16h30,

samedi 9h-12h

Tél : 05 61 90 37 66 / 05 61 90 15 03 mairie.castagnac@orange.fr

### GENSAC-SUR-GARONNE

Maire: Henri DEVIC

Permanences: mardi 14h-18h, vendredi 18h-19h Tél: 05 61 90 21 54 / 05 61 90 41 88 mairie.gensac.sur.garonne@wanadoo.fr

### GOUTEVERNISSE

1er adjoint : Gilbert DEGA

Permanences: mardi et jeudi 14h-18h Tél: 05 61 90 08 61 / 05 61 87 55 43 mairie-de-goutevernisse@alsatis.net

Maire: Anne-Marie NAYA

Permanences: lundi 9h-12h (sur rendez-vous),

mercredi 14h-18h Tél : 05 61 90 23 26 gouzens@wanadoo.fr

### LACAUGNE

Maire: Jean-Marc ESQUIROL

Permanences: lundi et mercredi 14h-18h

Tél: 05 61 87 86 98 mairiedelacaugne@orange.fr

### LAFITTE-VIGORDANE

Maire: Karine BRUN

Permanences: mardi 8h30-12h / 14h-19h mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h / 14h-18h

samedi 8h30-12h

Tél: 05 61 87 83 32 lafitte-vigordane@wanadoo.fr

Maire: René AUDOUBERT Permanences: samedi 15h-17h lahiteremairie@orange.fr

### LAPEYRERE

LATOUR

Maire: José CARRASCO Permanences: mercredi 9h-12h Tél: 05 61 90 23 52

### mairielapeyrere@orange.fr

Maire: Michèle DUPONT

Permanences: lundi 9h-12h / 14h-17h

Tél: 05 61 90 22 48

mairie-latour2@wanadoo.fr

### LATRAPE

Maire: Jean-Louis SEGUELA

Permanences: mardi et vendredi 15h-18h Tél : 05 61 87 61 02 / 09 64 14 88 50 mairiedelatrape@orange.fr

### LAVELANET-DE-COMMINGES

Maire: Evelyne DELAVERGNE

Permanences : mardi, mercredi et vendredi 14h-18h

Tél: 05 61 87 63 23 / 05 61 87 89 29

mairie-lavelanet-de-comminges@wanadoo.fr

#### LONGAGES

Maire: Patrick MASSARUTTO

Permanences: lundi, mardi, mercredi et vendredi

8h30-12h30 / 14h-17h ieudi 8h30-12h30 et 1er samedi du mois 8h30-12h Tél: 05 61 87 44 12 / 05 61 87 85 33 accueil@longages.fr

### MAILHOLAS

Maire: Gérard CARRERE

Permanences:

mardi et jeudi 9h-12h (au sivom de Rieux) Tél: 05-61-87-18-05 / 06-09-74-71-31

rieux.sivom@orange.fr

### **MARQUEFAVE**

Maire: Eric PAYEN

Permanences: lundi au vendredi 8h30 - 12h,

lundi, mardi et jeudi 13h30-17h30,

vendredi 13h30-17h

Tél: 05 61 87 85 13 / 05 61 87 31 13 contacts@marquefave.fr

### **MASSABRAC**

Maire: Jean-Louis GAY

Permanences:

mardi 9h-12h / 13h30-16h30, samedi 9h-12h

Tél : 05 61 90 37 66 / 05 61 90 15 03 mairie.massabrac@orange.fr

### MAUZAC

Maire : Éric SALAT

Permanences : lundi au vendredi de 9h-12h (uniquement par téléphone) / 14h à 18h

samedi de 9h à 12h.

Tél : 05-61-56-30-46 / 05-61-56-59-67 mairie.mauzac2@wanadoo.fr

### MONTAUT

Maire: Pierre VIEL

Permanences : lundi au vendredi de 9h-12h (uniquement par téléphone) / 14h à 18h

samedi 9h-12h Tél: 05 61 87 41 68

mairie-montaut31@wanadoo.fr

### **MONTBRUN-BOCAGE**

Maire: Christian SENECLAUZE Permanences : lundi au jeudi 9h-12h

Tél: 05 61 98 10 82

commune-montbrun-bocage@wanadoo.fr

### MONTESOUIEU-VOLVESTRE

Maire: Patrick LEMASLE

Permanences:

lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

(sauf mardi 14h-17h)

Tél : 05 61 98 43 43 / 05 61 90 40 31 commune@mairiemontesquieu.fr

### MONTGAZIN

Maire: Chantal GILAMA Permanences: mardi 15h-18h

Tél: 05 61 97 35 30 commune-de-montgazin@orange.fr

### NOÉ

Maire: Max CAZARRE

Permanences : lundi au vendredi 14h-18h

samedi 8h30-12h

Tél: 05 61 87 40 13 / 05 61 87 51 97 accueil@mairie-noe.fr

### **PEYSSIES**

Maire: Daniel GRYCZA

Permanences:

mardi 9h-12h et jeudi 8h-12h / 14h-18h Tél: 05-61-87-88-04 / 05 61 87 26 47 mairie-peyssies2@wanadoo.fr

### RIEUX-VOLVESTRE

Maire: Maryse VEZAT

Permanences: mardi au samedi 9h-12h, lundi au vendredi 14h-16h30 Tél : 05 61 98 46 46 / 05 61 9846 41

mairie.rieux.31@wanadoo.fr

### SAINT-CHRISTAUD

Maire: Pierre FERRAGE

Permanences: lundi 14h-18h, vendredi 9h-17h

Tél : 05 61 97 15 90

mairie-saint-christaud@orange.fr

### SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE

Maire: Patrick LEFEBVRE

Permanences:

mardi, mercredi, vendredi et samedi 10h-12h,

jeudi 16h-19h

Tél: 05 61 87 61 25 / 05 61 87 15 05 accueil@saintjuliensurgaronne.fr

### SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE

**Maire: Colette SUZANNE** 

Permanences:

lundi au vendredi 9h-12h30, samedi 9h-12h,

(sauf juillet/août)

lundi, mercredi, vendredi 14h-16h Tél: 05 61 97 34 98 / 05 61 97 36 30 stsulpice.leze@wanadoo.fr

### SALLES-SUR-GARONNE

Maire: Jean-Louis HALIOUA

Permanences:

mardi, vendredi, samedi 9h-12h Tél : 05 61 87 13 04 mairie.salles@wanadoo.fr



Communauté de Communes du Volvestre 34, av. de Toulouse, CS 70009, 31 390 Carbonne

**HORAIRES** Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h Tél.: 05 61 90 80 70 / Fax: 05 61 87 96 82 www.volvestre.fr / contact@cc-volvestre.fr

### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Les débats du conseil communautaire sont publics et chacun peut y assister. Ils ont lieu habituellement le quatrième jeudi du mois, à 20h30, au siège de la Communauté de Communes.